

“Le fer se rouille, faute de s'en servir, l'eau stagnante perd de sa pureté et se glace par le froid. De même, l'inaction sape la vigueur de l'esprit.”

Léonard De Vinci

## LANCEMENT DE LA PHASE II DU PAEFE PAR LES MINISTRES DE L'ÉDUCATION



Pp. 6, 7 et 8

# Vers l'institutionnalisation des alternatives éducatives au Bénin

### SUPPRESSION ANNONCÉE DU BTS AU BÉNIN



P. 3

## Le patronat des universités privées inquiet du sort des étudiants

CHRONIQUE



## Et si on arrimait le PPP au management de l'Ecole !

P. 3



### LES BIENFAITS DU RIRE...

Une bonne blague, une scène comique, un humoriste doué et puff, vous éclatez de rire.

Vous savez, quand vous riez, vous faites un massage complet de votre organisme, vos muscles sont décontractés et votre visage radieux. Les spécialistes disent qu'une minute de fou rire équivaudrait à 45 minutes de relaxation. Savez-vous pourquoi le Père Noël rit tout le temps ? Parce que ce n'est pas lui qui paye les cadeaux...

Laissez-vous donc aller. Tenez ! Voici une minute de détente...

### Un tout petit homme

Un matin à la boulangerie du village, un mongol se ramène et dit :

- Avez-vous de la tarte aux concombres ?
- Non, monsieur, je n'en n'ai pas. répond la boulangère
- Le lendemain matin, 5 mongols se ramènent et demandent :
- Avez-vous de la tarte aux concombres ?
- Non, messieurs, je n'en n'ai pas. répond de nouveau la boulangère. Puis, 2 semaines plus tard, la même histoire recommence avec 500 mongols. La boulangère, pensant qu'elle va faire fortune, fait des milliers de tartes aux concombres pendant la nuit. Le lendemain matin, 600 mongols arrivent et demandent :

- Vous avez de la tarte aux concombres ?
- Oui, j'en ai, répond la boulangère, fière d'elle.
- Vous savez ? demande un mongol
- Euh quoi ?
- C'est pas bon, hein ?

### Un tailleur

Un tailleur vient d'acheter une boutique dans la rue principale de la ville. Avant de faire son enseigne il décide de voir les enseignes des quatre autres tailleurs de la rue. Il remonte la rue. Sur la première enseigne qu'il voit il y a écrit : «Le meilleur tailleur de la ville» il continue son chemin. Sur la deuxième enseigne il y a écrit : «Le meilleur tailleur de la région», sur la troisième : «Le meilleur tailleur du pays», sur la quatrième : «Le meilleur tailleur du monde». Perplexe il rentre à sa boutique. Enfin, il sort accrocher son enseigne. Dessus il a écrit : «le meilleur tailleur de la rue»

### Un photographe

Un photographe travaillant pour Paris-Match devait faire des photos d'un gigantesque incendie de forêt dans le midi. Il appelle l'aéroport de Nice et demande un pilote. On lui répond qu'un Cessna avec son pilote seront prêts à l'emmener sur place dans deux heures.

Deux heures plus tard, le photographe est sur le tarmac et trouve le Cessna et son pilote qui l'attendent. Il monte dans l'avion et crie :

- Allons-y!

Alors le pilote du Cessna met le moteur en marche, va se mettre face au vent et décolle.

En l'air, le photographe dit :

- Vous voyez les fumées là-bas, allez voler au

plus près en vous plaçant au Nord. Ensuite, vous effectuerez plusieurs passages à basse altitude.

À ce moment là le pilote demande nerveusement :

- Mais pourquoi ?

- Ben, parce que je veux prendre des photos tiens! Je suis photographe à Match, pas marin pêcheur!!

Après une pause dans un silence pesant le pilote répond :

- Allez c'est une blague, hein?! Vous êtes mon instructeur???

### C'est un gars qui est chez le coiffeur

C'est un gars qui est chez le coiffeur et a qui le coiffeur demande quelle coupe il désire .

Le gars répond :

- « Je voudrais : Rasé sur le côté gauche, la banane mais juste à droite et de travers, la brosse sur le dessus mais avec un trou au milieu, la nuque dégarinée mais avec quelques touffes par ci par là.

Le coiffeur lui répond que ce n'est pas possible car ce n'est pas une coupe.

Le gars répond :

- Ah ouais, pourtant c'est ce que tu m'as fait la dernière fois ..

### Professeur de psychologie

Un professeur de psychologie commence son cours :

- Aujourd'hui, nous allons étudier les différents stades de la colère.

Il fait venir un téléphone dans la salle, compose un numéro au hasard et demande :

- Bonjour Madame, pourrais-je parler à Jacques, s'il vous plaît?

- Vous faites erreur, il n'y a pas de Jacques à ce numéro.

Il se tourne alors vers les étudiants et dit :

- Vous venez d'assister à la phase de mise en condition.

Il recommence et la dame, un peu agacée, répond :

- Je vous ai déjà dit qu'il n'y avait pas de Jacques ici!

Il réitère une bonne douzaine de fois, raccroche après s'être fait hurler dessus par cette dame devenue hystérique et s'adresse à son auditoire :

- Voilà enfin le niveau ultime de la colère.

Là-dessus, un étudiant lève la main :

- Monsieur, il y a pourtant un stade supérieur.

Et, pour illustrer, il se saisit du téléphone, compose encore une fois le même numéro et dit :

- Bonjour Madame, je suis Jacques. Y a-t-il eu des messages pour moi ?

### Boulangier

Une dame fait des reproches à son boulangier :

- Je suis désolée de vous le dire, mais votre pain est rassis !

- Un peu de respect, Madame, je faisais du pain avant que vous ne soyez née !

- Justement, ce que je vous reproche, c'est de ne le vendre que maintenant

## Edu' Action

Journal béninois spécialisé  
Education - Investigation - Publicité  
Edité par DARICH@MEDIA  
Enregistré sous le N°1256/MISP/DC/SG/DGAI/SCC  
ISSN 1840-7447  
Dépôt légal N° 6772 • 3<sup>ème</sup> trimestre  
Bibliothèque Nationale  
Siège Social : C/657 Parcelle G, Jéricho II  
BP : 279 Godomey • Tél. : +229 21 00 77 24  
E-mail : journaleducaction@yahoo.fr  
www.educations.org

#### DIRECTION GÉNÉRALE

Ulrich Vital AHOTONDJI  
90 20 91 91 / 95 85 41 18

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Serge-David ZOUEME  
97 88 29 48 / 95 99 38 39

#### RÉDACTEUR EN CHEF

Romuald D. LOGBO  
97 44 23 37

#### SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

John FADOHAN

#### CHEF D'ÉDITION

Antony AFFOUDA

#### CHEF DESK ACTU

Josué AFLIYA

#### CHEF DESK INTERVIEW

Hermann Maurice SAGBOHAN

#### CHEF DESK ARTS-PATRIMOINE

Edouard KATCHIKPE

#### RÉDACTEURS

Estelle DJIGRI  
Enock GUIDJIME (Stg)  
Adjéi KPONON (Stg)

#### BUREAU RÉGIONAL OUÉMÉ/PLATEAU

Esckil AGBO

#### BUREAU RÉGIONAL MONO/COUFFO

Jonas BOTCHI

#### BUREAU RÉGIONAL BORGOU/ALIBORI

Maurice FADEGNON

#### BUREAU RÉGIONAL ZOU/COLLINES

Lazare AVADO

#### CORRECTEUR

Joie GBEGNIDAHO

#### GRAPHISTE

Marc ELEGBEDE

#### IMPRIMERIE

Editys  
Lot 1158A Haie-Vive  
08 BP 1188 TP Cotonou  
97 12 58 52

#### TIRAGE

1.000 exemplaires

#### DISTRIBUTION

Omer KPONOU

#### SERVICE COMMERCIAL

Parfaite AYETONDE  
21 00 77 24 / 97 97 58 05

## SUPPRESSION ANNONCÉE DU BTS AU BÉNIN

# Le patronat des universités privées inquiet du sort des étudiants

A la faveur d'une sortie médiatique sur la chaîne de télévision Canal 3 Bénin, le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016, Théodore Méhoba, secrétaire général du Patronat des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (PEPES), a réagi sur la mesure de la suppression prochaine du Brevet de Technicien Supérieur (BTS). Les promoteurs des universités privées s'inquiètent du sort qui va être réservé aux étudiants qui sont appelés à passer cette année l'examen pour l'obtention de ce diplôme.

**Edouard KATCHIKPE**

La décision de la suppression cette année du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) n'est pas encore notifiée aux promoteurs des universités privées certes, mais le Patronat des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (PEPES) tire déjà la sonnette d'alarme. Les promoteurs des universités privées au Bénin sont favorables pour le principe de la suppression du BTS, mais évoquent des bémoles. Dans une intervention sur la chaîne de télévision Canal 3, Théodore Méhoba, secrétaire général du PEPES, évoque les inquiétudes de cette mesure. « Nous sommes prati-

quement à la fin du premier trimestre et nous avons déjà engagé des formations pour le programme du BTS. Les parents sont déjà dans la dynamique que leurs enfants vont composer au BTS cette année », souligne-t-il, martelant ainsi la désolation des promoteurs d'universités privées quant à la mise en application de la disposition de l'autorité ministérielle pour cette année académique. Cette mesure annoncée, poursuit-il, constitue un souci pour les parents, les promoteurs d'universités et doit constituer aussi un souci pour l'autorité. « Nous avons informé les parents et les étudiants



Théodore Méhoba, secrétaire général du Patronat des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur

que nous sommes dans une situation où nous ne savons pas où nous allons. Nous ne savons pas si les étudiants iront à l'examen... », a confié Théodore Méhoba avant de préciser qu'une commission a été mise en place pour réfléchir sur le sujet et dont les résultats vont être bientôt disponibles.

## CONSEIL DES MINISTRES DU 30 DÉCEMBRE 2016

# Deux projets de décrets pour réformer le Cous-Ac

**E. K**

Création d'un service chargé du paiement des allocations universitaires en collaboration avec la Direction des Bourses et Secours Universitaires et les banques partenaires, création d'une Commission de Passation des Marchés Publics et d'une Cellule de Contrôle des Marchés Publics. Ces dispositions ont été annoncées en Conseil des Ministres le 30 novembre 2016 en vue d'introduire des réformes au Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi (Cous-Ac). Comme le renseigne le compte rendu du Conseil des Ministres, le projet de décret portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi, vise à assurer

des prestations et des services destinés à l'amélioration des conditions de vie et d'études des

étudiants. Un second projet de décret est également en adoption pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration du Cous-Ac.

### Résumé du Conseil des Ministres

Projet de décret portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi et Projet de décret portant renouvellement des membres du Conseil d'Administration du Cous-Ac.

La mission du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi, établissement public à caractère social, est d'assurer les prestations et les services destinés à l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants. Le projet de décret du Cous-Ac, soumis au conseil apporte des innovations pertinentes, avec notamment :

- D'une part la création d'un service chargé du paiement des allocations universitaires en collaboration avec la Direction des Bourses et Secours Universitaires et les banques partenaires ;
- D'autre part la création au Cous-Ac d'une Commission de Passation des Marchés Publics et d'une Cellule de Contrôle des Marchés Publics. Le projet de décret y relatif a été adopté par le Conseil, de même que le projet de décret portant renouvellement des Membres du Conseil d'Administration.

## CHRONIQUE

Maoudi Comlanvi JOHNSON, Planificateur de l'Éducation, Sociologue, Philosophe



**Et si on arrimait le Partenariat Public-Privé au management de l'École !**

**Qu'est-ce que le Partenariat Public-Privé (PPP)?** Ma définition ne serait peut-être pas bonne, parce que je n'ai pas eu le courage (Je n'en avais pas trop envie) de lire le document qui a été voté à l'Assemblée et je voudrais me situer juste au niveau de l'école.

Selon moi, **le PPP, c'est lorsque les structures privées accompagnent l'école dans son évolution !** Vous me direz en quoi faisant ? En investissant dans l'école, en aidant l'école à être mieux gérée. La plupart des gens se disent déjà que l'idée qui est derrière la tête du chroniqueur, c'est le financement de l'école par les particuliers. Ils ont peut-être raison, mais ils ont surtout tort, car quel que soit le financement ou les moyens mis à la disposition de l'école, si cela n'est pas judicieusement utilisé, cela ne sert pas à grand chose : ici, on ne parle pas seulement d'efficacité, mais aussi d'efficience et de gouvernance.

**Il y a un exemple célèbre** dans les annales du ministère en charge de l'éducation maternel et primaire: une société de la place nous a octroyé un don de 100 millions de Francs Cfa pour construire des infrastructures et il a fallu plus de trois ans pour trouver une solution pour utiliser ce financement, compte tenu des procédures !

La vérité, il nous faut créer une structure, c'est-à-dire une Agence Nationale d'Appui à l'Éducation où tous les mécènes nationaux, les entreprises nationales verseraient l'aide qu'elles voudront. Cette agence publique sera gérée avec un système privé : c'est ça le PPP.

Il s'agira donc de recueillir les subsides et de les répartir selon les centres d'intérêt. L'avantage sera à plusieurs niveaux. Le management serait efficace et la gouvernance stricte; c'est de cela qu'il s'agit: Plus que les moyens financiers, il s'agira d'appliquer la rigueur et le dynamisme de l'entreprise à une structure publique !

**S'il y a, en effet, quelque chose qui manque dans la fonction publique, c'est le management :** chacun est assis derrière son bureau et attend qu'on lui donne des ordres tout en sachant que quels que soient sa passivité, son manque d'initiative voire son incompétence, il sera payé à la fin du mois. Il faut aussi avouer qu'on lui envoie souvent des gouvernants (membres de cabinet, directeurs centraux et autres cadres) qui n'ont de talent que d'avoir soit disant « mouillé le maillot » : une expression qui plonge dans un abîme de perplexité. C'est normal alors que « la haute autorité » face à ces cadres plus nuls, les uns que les autres et qui ne prouvent jamais rien, parle de désert de compétences... Disons nous la vérité : l'administration béninoise, notamment de l'éducation est souvent gérée par des chefs de service ou des cadres techniques qu'on nomme à peine directeur adjoint. Nous ferons plus tard ce débat.

Comment parvenir à une école performante, s'il n'y a pas d'initiatives originales de captation et de mise en commun de ressources gérées de manière efficace ? Il y a plusieurs structures qui ont envie de donner de l'argent, des moyens matériels et même humains, mais ne savent que faire. L'agence d'aide à l'éducation sera créée pour le bien de nos écoles.

En même temps, il ne s'agira plus pour un mécène de choisir là où il aura à construire, à donner les kits scolaires, à renforcer les compétences des élèves par les répétiteurs etc., l'agence, apolitique et dotée de bons techniciens, planifiera les besoins.

Ceci n'est pas une simple proposition ou une utopie. Nous avions voulu le tenter et nous n'avions pas vraiment réussi, car le débat instauré par certaines sociétés purement mercantiles était le suivant : Qu'avons-nous à y gagner ? Mais c'est évident non ? L'évolution de notre système éducatif.

## EDUCATION DES FILLES EN SITUATIONS DIFFICILES

# 22 pensionnaires du centre Claudia reçoivent leurs parchemins

Le centre Claudia, siège béninois de l'association italienne « Qui Le Stelle Onlus » sis à Ouéga-Agué, un village de l'arrondissement de Togba, dans la commune d'Abomey-Calavi, a abrité la cérémonie officielle de remise de diplômes à la deuxième promotion de filles internes dudit centre. C'était à la faveur d'une cérémonie riche en couleurs le samedi 3 décembre 2016, en présence d'une forte délégation venue d'Italie, des autorités locales et de nombreux parents, amis et de curieux.

Adjéi KPONON (Stg)

Ballets, chants, danses, remise de diplômes, remise d'équipements d'insertion professionnelle, séances photos, discours, réception, bref... Les petits plats ont été mis dans les grands pour donner tout son sens à ladite cérémonie. Ce sont au total 22 filles qui sortent de ce centre après trois ans de formation. Pour le cadre solennel de

des lauréates dans leur insertion professionnelle. Tout en remerciant les uns et les autres pour les nombreux efforts fournis, notamment la forte délégation italienne, elle a rappelé que l'objectif du Centre est de « faire de nos filles des futures femmes dignes et des citoyennes responsables ». Abou Halimatou, le porte-parole des récipiendaires



Adriana Pelliccia remettant le diplôme d'une récipiendaire

de la deuxième promotion du centre Claudia entre gratitude et remerciements, déclare « Grâce à vous, nous sommes devenues des femmes épanouies » avant de poursuivre « car nous avons appris à lire, à écrire, à compter. Nous avons appris aussi à faire le jardinage et à exercer des activités génératrices de revenus ». A la suite des nombreux remerciements de cette dernière, Achille Tépa, Représentant résident de « Qui Le Stelle », a précisé qu'effectivement son organisation œuvre pour la protection et la défense des droits des enfants et notamment pour la protection des filles en situations difficiles. Après les 64 filles que le centre a déjà mis au service de la société, le Représentant résident a plaidé pour que ces 22 filles bénéficient de l'accompagnement

de leurs familles jusqu'à leur maturité totale. Tout en louant les actions de la maison-mère italienne de l'association, il n'a pas manqué de remercier les actions des cadres de SOS Village d'enfants au Bénin. Justement avant de passer la parole au Directeur national de cette structure, il a ouvert une réflexion sur « comment comprendre que les gens qui sont si loin de nous se préoccupent plus du sort de

toutes les régions du Bénin sont ici représentées dans le centre. » Et de plus, « nous sommes disposés à accompagner le centre dans la formation du personnel car SOS village d'enfants dispose de l'expérience en la matière », dira pour sa part Issifou Salimane parlant du partenariat étroit qui existe entre sa structure et le centre Claudia. Le Directeur national de SOS Village d'enfants, a, par ailleurs, appelé à fédérer les énergies car, martèle-t-il, « nous devons faire en sorte que ces enfants réussissent ». Adriana Pelliccia, Présidente de l'Association « Qui Le Stelle » s'est beaucoup appesantie sur les efforts que les filles doivent fournir une fois sorties du centre après avoir mis un point d'orgue sur la responsabilité des parents vis-à-vis de leurs filles. « Ici, vous avez trouvé affection, amitié et amour. Soyez sages et responsables. D'abord le travail, car c'est lui qui vous donnera la liberté et la dignité en tant que femme », a exhorté la présidente en leur demandant de rester courageuses en tout temps et devant toutes les circonstances.



Issifou Salimane, Directeur national de SOS Village d'enfants lors de son allocution

la circonstance, l'honneur est revenu à Laure Yvette Tépa, directrice du centre Claudia d'ouvrir le bal des allocutions. Selon elle, ces filles qui proviennent des villages d'enfants SOS, de l'ESGB La Passerelle de Porto-Novo et du Centre de Promotion Social de Ouaké, ont toutes réussi à l'examen de Certificat de Qualification aux Métiers (CQM) qui s'est tenu en avril 2016. Sachant que cette deuxième promotion composée de 13 coiffeuses et de 9 couturières va être confrontée aux réalités de la vie, la directrice a exhorté les parents, qui ont massivement répondu présents, à plus d'accompagnement



Les filles entourées de leurs bienfaiteurs et brandissant fièrement leurs diplômes



Les filles lors de leur prestation en langue Waama

nos enfants que nous-mêmes ? ». le Directeur national de SOS Village d'enfants, a tenu à féliciter le représentant résident et toute son équipe pour le travail qui est fait au Bénin. « Le centre Claudia est un partenaire stratégique pour nous. C'est un partenaire qui respecte le principe de non-discrimination car

Les remises des diplômes et des kits de coiffure et de couture qui ont suivi ont été l'occasion pour les uns et les autres d'exprimer leur affection à l'endroit des filles. Rappelons que la cérémonie a été agrémentée par divers ballets présentés par les filles en différentes langues nationales béninoises.

## POINT DES ACTIVITÉS DU ROCARE AU BÉNIN

## 600 notices bibliographiques, 4 projets dont un en phase exploratoire réalisés

Le Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation (Rocare) appuyé par l'Université de Genève à travers la Direction de développement de la Coopération suisse a organisé un atelier sur le thème : « la recherche en éducation : bilan et perspectives ». Ouvert dans l'après-midi d'hier au siège de la Coopération suisse à Cotonou, cet atelier qui a réuni Séverine Donnet-Descartes, la représentante résidente de la coopération suisse, Naïm Deen Salami, le coordonnateur national du Rocare, a également connu la participation des chercheurs et professeurs d'universités.

Hermann Maurice SAGBOHAN

Présenter d'une part les activités du Rocare, faire le bilan du mandat attribué à l'université de Genève pour soutenir le Rocare. Peaufiner d'autre part, les perspectives d'un développement accru du rôle de la recherche par l'analyse des conditions de mise en œuvre de collaborations plus pertinentes entre coopérations internationales et institutions d'enseignement supérieur et de recherche. Ce sont les objectifs de cet atelier qui vise à faire un bilan exhaustif des diverses réalisations à mettre à l'actif du Rocare. Il vise également à identifier et à répertorier les difficultés rencontrées par le réseau dans la mise en œuvre de ses ambitieux programmes pour une éducation de qualité. Afin de permettre au public essen-

tiellement fait de scientifiques de se retrouver à travers le bilan qui est fait du Rocare, les organisateurs ont fait l'option de communications vidéo projetées. La première



Ida Jallow a informé que des revues et bulletins, des documentaires, des bibliographies livresques et virtuelles ont été réalisés. Quant au professeur Naïm Deen Salami, Coordonnateur national du Rocare, il a présenté les programmes de subventions pour les recherches en éducation. « En 5 ans, onze recherches ont été réalisées. Celles-ci regroupent notamment la qualité de l'enseignement supérieur et le marché du travail ; la construction du savoir selon l'ApC ; l'éducation dans les

couvents de Vodoun », détaille avec assurance et fierté, Naïm Deen Salami lors de sa communication. Pour ce qui concerne les perspectives, le professeur Naïm Deen Salami dit avoir finalisé les études transnationales du Rocare et la mise en place des équipements visioconférences. A la suite des différentes communications, une table ronde élargie au public a recueilli les contributions et observations des participants sur des questions brûlantes de l'éducation dans toute sa plénitude.



a porté sur les activités et les perspectives du Rocare. Elle est présentée par Ida Jallow, secrétaire exécutive du Rocare. De sa présentation, l'on peut retenir que des réalisations ont impacté la société des chercheurs. Lesquelles réalisations concernent les recherches, les thématiques, les résultats. Aux dires de la secrétaire exécutive, plus de 600 notices bibliographiques ont été réalisées et 4 projets dont trois réalisés et un en phase exploratoire ont marqué l'année 2013-2016. Elle a en outre précisé qu'au cours de l'année 2013-2016, 250 enseignants ont été formés.



LANCEMENT DE LA PHASE II DU PAEFE PAR LES MINISTRES DE L'ÉDUCATION

# Vers l'institutionnalisation des alternatives éducatives au Bénin

Le Programme d'Appui à l'Éducation et à la Formation des Enfants exclus du système éducatif (PAEFE), financé par la Coopération Suisse et mis en œuvre par le consortium Helvetas Swiss Intercooperation et Solidar Suisse du Burkina Faso, a réussi son extension dans l'Alibori à travers l'implantation de nouveaux centres Barka pour les "rejetons" de l'école formelle. Cet événement qui consacre le lancement officiel de la phase II du PAEFE, et donc l'enrôlement des déscolarisés et non scolarisés de ce département du nord Bénin dans le système éducatif non formel a eu lieu, le vendredi 02 décembre 2016, à Gambané Touko, l'une des localités de la commune de Kandi, située à plus de 600 kilomètres de Cotonou.



Photo de famille des Ministres de l'éducation avec les enfants PAEFE de Gambané Touko à Kandi

**Serge-David ZOUEME, du retour de Kandi**

Sous un ciel ensoleillé édulcoré par le vent sec et la poussière de l'harmattan à peine visible, les centres Barka du programme PAEFE viennent de germer dans le département de l'Alibori avec pour ancrage la ville de Kandi. Vendredi 02 décembre 2016. Il sonnait 8 heures 34 minutes. Dans une grande cour au sable rouge fin, traversée par endroits de gros arbres qui offraient leurs ombrages à la terre, s'attroupaient divers groupes socioculturels et ethniques animés par un même enthousiasme, celui d'accueillir pour la première fois dans leur village un centre Barka. « Je pleure de joie, je ne savais pas que de mon vivant, mon petit neveu talibé de 11 ans aura encore la chance d'aller à l'école pour reconstruire son avenir », a déclaré presque en larmes le vieux N'Drou, un septuagénaire. Une joie sûrement légitime qui, comme une épidémie, a contaminé ces hommes et

femmes aux visages rayonnants malgré le poids de l'âge et de la précarité. « Nous voulons que nos enfants déscolarisés retrouvent le chemin de l'école », ont confié à Edu'Action, deux sexagénaires producteurs de coton. Et comme

eux, ils sont plusieurs centaines à abandonner champs et activités commerciales pour accueillir sur cette place, sur fond de chants et danses, les délégations ministé-

rielles conduites par le Ministre des Enseignements Maternel et Primaire, chef de file des trois ordres de l'enseignement, les préfets des départements du Borgou et de l'Alibori, le maire de Kandi, la Représentante résidente de la Coopération Suisse, le Directeur de Helvetas Bénin, la coordinatrice du PAEFE et ses collaborateurs, la délégation de Solidar Suisse du Burkina Faso ainsi que de nombreux cadres et acteurs du secteur de l'éducation. Diverses attractions culturelles organisées çà et là ponctuées de grandes démonstrations, exhibant le potentiel corporel des danseurs, arrachaient le sourire aux autorités parfois émues. Les enfants PAEFE des centres Barka de Sinendé Centre, séduisants, offraient aussi de belles chorégraphies avec en retour quelques billets de banque. La cérémonie de lancement de la phase II du Programme d'Appui à l'Éducation et à la Formation des Enfants exclus du système éducatif prenait ainsi corps.

classe abritant les apprenants PAEFE de la première année de Gambané Touko. Dans son mot de bienvenue, le maire de Kandi, Alidou Démolé Moko, a déclaré que le lancement du programme PAEFE à Kandi constitue un événement majeur dans le domaine de l'éducation. Et pour cause, précise-t-il, les statistiques scolaires les plus récentes présentent le département de l'Alibori comme le premier en matière de déscolarisation et de non scolarisation. « Dans ce département, le taux d'accès à l'école pour les enfants de 6 à 17 ans n'est que de 38% contre une moyenne nationale de 85,9% et 64,4% pour le Borgou, le département voisin. Cette tendance se confirme par les résultats du RGPH-4 (Recensement Général des Populations) où l'on peut lire que le département de l'Alibori compte 74,9% d'enfants de 3 à 17 ans en dehors du système éducatif, se positionnant ainsi à la dernière place en matière de scolarisation des enfants », a indiqué le maire visiblement affecté. D'où l'intérêt de l'extension des centres Barka à Kandi dans l'Alibori pour enrôler le plus grand nombre des rejetons de l'école formelle. Et déjà, à en croire le maire Alidou Démolé Moko, 932 enfants déscolarisés et non scolarisés dont 165 pour Kandi, 163 pour Gogounou, 177 pour Ségbana, 123 pour Banikoara, 126 pour Karimama et 178 pour Malanville sont inscrits dans les 24 centres Barka nouvellement



Les apprenants PAEFE des centres BARKA de Sinendé Centre exécutant l'hymne national...



... sous le regard attentif des Ministres Salimane Karimou, Lucien Kokou et de la représentante résidente de la Coopération Suisse, Séverine Donnet-Descartes

## De l'officiel...

A l'entame, les autorités et le public ont eu droit à l'exécution de l'hymne national en langue baatonu et en français par les enfants PAEFE des centres Barka de Sinendé Centre. Le décor est ainsi planté. Les ministres Salimane Karimou et Lucien Kokou respectivement des Enseignements Maternel et Primaire ; Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle ont procédé à la visite de la salle de

Lire la suite à la page 7

Suite de la page 6

construits dans le département. Pour le préfet de l'Alibori, Mohamadou Moussa, seul le capital humain bien formé permettra d'atteindre les objectifs fixés par le chef de l'Etat et de booster le développement. Et pour obtenir le développement tant souhaité, appuie-t-il, il faut une éducation inclusive et c'est là la raison d'être et le mérite du PAEFE.

### Des notes d'espoir de la coordonnatrice...

Cette peinture de l'école dans l'Alibori à travers les chiffres affolants du maire sera bientôt de courte durée à la lumière des notes d'espoir de la coordonnatrice du programme PAEFE, Nadine Oké. Selon elle, cette deuxième phase du programme (2016-2020) appuiera spécifiquement, entre autres, l'ouverture de 115 centres Barka, la construction de 91 nouvelles classes, l'accompagnement de 13 communes à jouer convenablement leur rôle de maître d'ouvrage communal conformément aux dispositions prescrites par les textes de la décentralisation et l'enrôlement de



Les enfants PAEFE du centre BARKA de Gambané Touko à l'oeuvre

le Alphabétisation et Formation Intensive (AFI) développé par l'Ong Solidar et le MENA du Burkina-Faso. « Il a démarré en 2011 dans le Borgou. En 2015, le programme a été évalué et les conclusions ont permis d'étendre l'expérience dans l'Alibori après une étude de faisabilité qui a montré que dans l'Alibori, 125.125 enfants sont en dehors de l'école », a poursuivi la coordonnatrice, précisant que le programme est prévu pour 15ans avec trois phases.

professionnelle. Selon elle, le programme PAEFE qui est le fruit de la coopération entre le Bénin et la Suisse, va au-delà du passage des apprenants au Certificat d'Etudes Primaires (CEP). « Il se veut aussi une école qui valorise la langue maternelle, permettant aux enfants de communiquer avec leurs parents, de mieux connaître leur culture, et d'être initiés aux métiers. Car l'objectif final n'est pas le passage au CEP, mais c'est vraiment que ces enfants trouvent leur place dans la société, qu'ils trouvent un emploi et qu'ils arrivent à s'insérer pour devenir un citoyen », a-t-elle conclu.

rée (6 mois) et 52 sont inscrits au collège d'enseignement général en 2016 », a confessé l'autorité ministérielle. Selon elle, il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir au

et de formation professionnelle avec une multiplication des curricula de formation. « Les instructions sont données à l'effet de disposer au Fonds d'Aide à l'Alphabétisation et à l'Education en Langues, des possibilités de financement des alternatives éducatives et le développement de l'environnement lettré en langues nationales », a-t-il ajouté, indiquant qu'avec ces actions, l'avenir est prometteur pour ces apprenants, et donc pour le PAEFE. Son collègue des Enseignements Maternel et Primaire, chef de file des trois ordres de l'enseignement au Bénin, a indiqué que la cérémonie de lancement consacre l'extension "de cette belle initiative (PAEFE)" au département de l'Alibori, et correspond à la vision du gouvernement très préoccupé de rendre disponible une diversité d'offres éducatives qui s'adressent à toutes les catégories



Une séquence de classe PAEFE animée en présence des Ministres de l'éducation

### De l'engagement des ministres de l'éducation...

Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, Lucien Kokou, a rendu hommage à la Coopération Suisse, à l'Ong Helvetas et à toute l'équipe intervenant dans la mise en œuvre du PAEFE. « Je vous dois cet hommage parce qu'à travers vos actions, 2.167 apprenants dont 1.223 filles ont retrouvé le chemin de l'école ; 302 apprenants sont installés dans la formation duale, environ 60 sont orientés vers une formation de courte du-



Les apprenants du centre BARKA de Bori en pleine concertation

sujet de la pérennisation du modèle PAEFE et du sort réservé aux enfants issus des centres Barka. Le ministre rassure que la finalisation très bientôt de la réforme de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle va permettre aux apprenants de retrouver très vite une place de choix dans les centres de métiers

d'enfants, sans exclusion ni discrimination de sexe ou de statut social. A en croire Salimane Karimou, au plan national, on enregistre plus de 500.000 enfants d'âge compris entre 9 et 15 ans et qui sont précocement déscolarisés ou ne le sont pas du tout.

Lire la suite à la page 8

8.011 apprenants de 9 – 15ans dans le système éducatif non formel du PAEFE. Elle rassure que le PAEFE est une offre d'éducation alternative qui accorde une seconde chance aux enfants exclus du système éducatif tout en les préparant à être des citoyens actifs pouvant lire, écrire et compter dans leurs langues nationales et en français, maîtrisant leurs cultures et ayant des possibilités diverses pour s'insérer dans la vie active. « Le PAEFE, c'est une vision holistique et inclusive de l'éducation, c'est une approche bilingue d'enseignement / apprentissage, c'est enfin une approche multi-acteurs », a-t-elle déclaré avant de marteler que le programme est inspiré du modè-

### Des propos de Séverine Donnet-Descartes...

Séverine Donnet-Descartes, représentante résidente de la Coopération Suisse, bras financier du programme, a, dans son allocution, rappelé que malgré les progrès importants faits dans le secteur de l'éducation au Bénin, des défis restent à relever. « Beaucoup d'enfants n'ont pas accès à l'éducation. Ils sont déscolarisés et 20% des enfants qui sont actuellement dans le système éducatif ne finiront pas le cycle primaire », a-t-elle relevé. Et c'est à juste titre que la Suisse accompagne le Bénin, depuis de nombreuses années, dans le domaine de l'éducation de base et de la formation



Les enfants PAEFE du centre BARKA de Goua, très studieux, ont séduit le MEMP

Suite de la page 7

Ces chiffres, du coup, alarment et renseignent sur l'urgence des alternatives éducatives comme le PAEFE. C'est pourquoi le ministre va saluer la Coopération Suisse pour son engagement aux côtés du Bénin pour l'aider à soustraire les jeunes adolescents de la précarité tout en leur ouvrant de nouveaux horizons et de nouvelles perspectives pouvant leur permettre de vivre le bonheur d'être, eux aussi, des acteurs clés et responsables du développement de leur pays. « Dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), les questions relatives à l'école de la deuxième chance et aux autres alternatives éducatives sont explicitement abordées », a-t-il dit. Quant à la pérennisation du PAEFE, il rassure qu'« il s'agit bien pour nous d'un challenge que nous comptons relever parce qu'il est question de la valorisation du capital humain et c'est bien ce que nous visons pour notre peuple à travers l'éducation ». Après avoir réitéré ses profonds remerciements au consortium Helvetas-Solidar, il procède au lancement officiel de la phase II du PAEFE. Les différentes autorités ont, par ailleurs, fait la visite du stand érigé sur place pour l'ex-



Le Ministre Salimane Karimou visite le stand d'exposition du matériel didactique élaboré par le PAEFE et validé par le ministère

position du matériel didactique élaboré par le programme lors de la phase I et validé par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire.

gramme, sont venus accueillir les autorités. Après un tour dans la cantine autogérée des enfants, puis dans le jardin scolaire, elles ont participé à une animation de classe PAEFE. « Je suis fier de vous. C'est la preuve que vous êtes assidus dans le centre. Je vous souhaite bonne chance et je veux m'assurer que vous serez tous admis au CEP 2017 », a déclaré le ministre Salimane Karimou. Puis le cap a été mis sur le Lycée Technique Industriel et Commercial de INAN. Pour Jean Pierre Bio Yara, directeur des Enseignements Technique et de la Formation professionnelle, l'ob-

jectif de la visite est de montrer les possibilités qu'offre le lycée en tant que cadre professionnel pouvant recevoir les apprenants du PAEFE après le CEP. « Le PAEFE et le lycée ont un même partenaire qu'est la Coopération Suisse. Il sera alors facile d'orienter les enfants PAEFE désireux d'apprendre un métier vers ce cadre éducatif après l'obtention du CEP », a appuyé le ministre Lucien Kokou. Au centre Barka de Goua dans la commune de Bembèrèkè, une séquence de cours en langue baatonu a été organisée et animée en présence des ministres et de leurs délégations. Le Ministre des Enseignements Maternel et Primaire s'est réjoui du niveau d'encadrement des enfants PAEFE de la deuxième année, leur éveil et promet de mettre à disposition les ressources pour accompagner les efforts en cours. Quant aux parents des apprenants, ils ont souhaité que les enfants PAEFE soient reconnus et bénéficient d'une attention particulière de la part du gouvernement. « Nous souhaitons que les cantines scolaires soient instituées au niveau des centres Barka comme dans le système éducatif formel », a plaidé le porte-parole des parents des apprenants PAEFE.



Des sourires larges qui présagent des résultats positifs de la phase II du PAEFE

position du matériel didactique élaboré par le programme lors de la phase I et validé par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire.

#### Des visites de N'Dali et Bembèrèkè...

En prélude au lancement de la phase II du PAEFE, le vendredi 2 décembre, les délégations ministérielles et les responsables de la Coopération Suisse, de Helvetas et de Solidar ont visité, le jeudi 01 décembre, le centre Barka de Bori après un détour à l'hôtel de ville de N'Dali. Une vingtaine d'apprenants PAEFE de la classe de quatrième année, habillés en uniforme à l'effigie du pro-

### Quelques résultats acquis lors de la phase I

- 77% admis au CEP 2015 et 33% en 2016
- Plus de 270 apprenants ayant terminé le cycle des quatre ans sont inscrits dans des centres de formation professionnelle
- 56 apprenants ayant été formés dans les centres Barka évoluent présentement dans l'enseignement secondaire général
- De 18 centres au démarrage du programme en 2011, on en est aujourd'hui à 86 en prenant en compte les 24 nouvellement créés dans l'Alibori
- Initiation aux travaux manuels préparant à la formation professionnelle ; formation ancrée aux valeurs et à la culture du milieu.

### Les nobles ambitions de la phase II : 2016-2020

#### Consolidation des acquis de la phase I

- Amélioration de l'approche pédagogique pour garantir une éducation de qualité
- Extension géographique (08 communes du Borgou et 06 communes de l'Alibori)
- Institutionnalisation au niveau départemental et national de l'ensemble du dispositif
- Cofinancement des actions (communes, parents d'apprenants, Etat et PTF)

#### Différentes recherche-action

- Education alternative pour les 9 - 15 ans en situation de handicap (Parakou)
- Approche pédagogique différenciée
- Processus d'échange entre école ELAN et centre Barka

#### Participation et adhésion des communautés

- 115 centres Barka et leur Cogec fonctionnels en 2020
- 91 nouvelles classes seront construites et ouvertes intégrant des équipements (latrines, jardins scolaires, espaces pour le sport...)

#### Amélioration des compétences des communes et des services étatiques déconcentrés

- 13 communes jouent leur rôle de maîtrise d'ouvrage communal puis un rôle actif dans le suivi des centres Barka, cofinancement des infrastructures

#### Poursuite du développement d'une éducation alternative bilingue de qualité inclusive et durable

- 8.011 apprenants auront suivi le cursus des centres Barka. 4.771 apprenants auront fini le cycle des 4ans (Phase I & II), 179 animateurs présents sur le terrain
- Les capacités des inspecteurs et conseillers pédagogiques en poste dans les 13 communes appuyées par PAEFE seront renforcées pour un bon suivi des centres Barka.

#### Pilotage et institutionnalisation

- 1 cellule ou service alternative éducative dynamique et fonctionnel
- Plaidoyers et capitalisation

#### Stratégie de mise en œuvre du PAEFE II

Une attention particulière sera accordée :

- aux abandons et grossesses précoces
- à la sélection des apprenants
- aux passerelles avec la formation professionnelle

#### Partenariat

- En expérimentant les échanges entre les écoles formelles et les centres Barka
- Qualité des processus pédagogiques des animateurs.

#### Appuyer le processus d'institutionnalisation et de plaidoyer

- Le transfert des responsabilités vers les acteurs nationaux (Etat, communes, société civile, organisations professionnelles, Ong nationales)
- Un plaidoyer au sein des PTF pour porter les alternatives éducatives comme une composante spécifique du secteur de l'éducation au Bénin
- L'ouverture des opportunités de financement par d'autres Ong et PTF



## DIEUDONNÉ ZAONGO DE SOLIDAR SUISSE, PARLANT DES PERSPECTIVES DU PAEFE II

# « Nous allons travailler à renforcer l'ancrage institutionnel du programme »

L'ong Solidar Suisse du Burkina Faso en consortium avec Helvetas Swiss Intercooperation, joue un rôle prépondérant dans la mise en œuvre et le suivi du Programme d'Appui à l'Education et à la Formation des Enfants exclus du système éducatif (PAEFE) au Bénin. Présent à Kandi avec le coordonnateur adjoint Sibiri Valentin Ilboudo, dans le cadre du lancement de la phase II du programme, Dieudonné Zaongo, représentant pays de Solidar Suisse, est revenu, à travers cette interview exclusive accordée à Edu'Action, journal spécialisé en éducation au Bénin, sur la contribution de l'Ong à la mise en place du PAEFE, surtout sur les innovations que Solidar Suisse entend apporter au programme dans sa phase II pour de meilleurs résultats. Lisez plutôt !

**Edu'Action :** Quelle est la contribution de Solidar Suisse à la mise en place du PAEFE ?

**Dieudonné Zaongo :** Le PAEFE est un programme qui a été financé par la DDC et mis en œuvre par le consortium Helvetas Swiss Intercooperation et Solidar Suisse du Burkina Faso. Le programme du PAEFE est une adaptation d'un programme Alphabétisation - Formation Intensive (AFI) des jeunes de 9 à 15

ans pour le développement qui a été mis en œuvre au Burkina Faso avec succès. Donc le rôle de Solidar Suisse dans ce consortium est d'apporter un appui technique à la mise en œuvre de ce programme au profit des enfants exclus du système éducatif au Bénin. Concrètement, il s'agit du renforcement des capacités des acteurs, le plaidoyer, la conception des documents didactiques et la formation des encadreurs, des enseignants et également le suivi.



Dieudonné Zaongo, représentant pays de Solidar Suisse au Burkina-Faso

**Etes-vous satisfaits des résultats obtenus à la fin de la première phase du programme PAEFE ?**

Nous sommes vraiment très satisfaits parce que quand on observe les résultats de la première phase, c'est assez encourageant au regard de l'implication des autorités communales, des autorités admi-

nistratives et l'engagement des parents. Généralement dans les innovations, les parents sont réticents, ils veulent attendre pour voir les résultats mais là, il y a un engouement au niveau des centres Barka et les résultats pédagogiques nous rassurent. Je crois que dans la deuxième phase, ça va être renforcé avec le transfert de compétences et

aussi le renforcement des capacités des acteurs pour une meilleure appropriation de l'approche.

**Vous avez commencé à le dire, quelles seront les innovations que Solidar Suisse entend apporter à ce programme dans sa phase II pour de meilleurs résultats ?**

Il s'agira pour nous de favoriser et de travailler davantage à renforcer l'encrage institutionnel du programme. Actuellement, nous avons des experts qui viennent du Burkina Faso pour accompagner la conception, la formation et le suivi. Donc notre rôle au niveau de la deuxième phase sera surtout le transfert des compétences pour que, de plus en plus, des acteurs locaux puissent jouer le rôle qui est le nôtre actuellement. Ce sera à la fois notre objectif et notre rêve.

**Propos recueillis par : Serge-David ZOUËME**

## 9<sup>ÈME</sup> SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPA

# L'heure du nouveau départ a sonné

C'est en sa qualité de Président du conseil d'administration que Brice Augustin Sinsin, recteur de l'UAC, a accueilli dans la salle des actes du rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi, une forte délégation des membres du conseil d'administration de l'École du Patrimoine Africain (EPA). Au cœur des échanges entre le Recteur et ses hôtes, ce lundi 28 novembre 2016, la 9<sup>ème</sup> session du conseil d'administration de l'école.

**Adjéi KPONON (Stg)**

C'est sous de nouveaux auspices que s'ouvre cette 9<sup>ème</sup> session du conseil d'administration de l'EPA, a rappelé Brice Sinsin. En effet, l'EPA est une école « qui a de la renommée et qui a formé beaucoup de cadres dans le domaine de la culture », a reconnu le recteur qui souligne que cependant « on oublie que l'EPA est une institution spécialisée de l'UAC ». Après avoir fait le point des démarches qui ont permis de déceler les forces et les faiblesses de l'EPA, le recteur de l'UAC et Président du conseil d'administration de l'école

a martelé qu'il est désormais important de donner de la visibilité aux activités de l'institution et aux formations qu'elle offre. « Le développement de l'Afrique ne saurait s'imaginer sans la prise en compte de la dimension culturelle », a précisé Samuel Kidika, avant de faire le tour des nombreux défis que l'institution dont il a la charge doit relever. Pour cela, il a appelé à inscrire le multilinguisme du personnel, la vision prospective, le développement d'un plan de communication pour une meilleure visibilité, l'offensive di-

plomatique et l'arrimage au LMD au nombre des pistes de solutions à explorer. A son tour, Stéfano de Caro, Vice-président du Conseil d'administration et Directeur Général de l'ICROM, un partenaire stratégique de l'EPA, est revenu sur les tenants et aboutissants de cette collaboration en faisant un bref historique de son institution et de ses objectifs. Avec ses principes que sont l'internationalité et l'identité nationale, l'ICROM, selon Stéfano de Caro, a pour objectif d'œuvrer à une globalisation de l'humanité tout en appréciant la diversité des cultures et en la faisant reconnaître. Il est revenu à Blanche N'Guessan de s'exprimer au nom des pays africains d'expression française, présents dans le conseil d'administration de l'EPA. Pour cette dernière, « il n'y a qu'en Afrique que l'école nous éloigne de notre culture ». Et de plus, « tous les pays que nous citons en référence ont d'abord fait une révolution culturelle » dans la dynamique de leur dévelop-



pement, a-t-elle indiqué. Ce qui montre « aujourd'hui la nécessité pour l'EPA de mettre le focus sur le patrimoine immatériel » a-t-elle renchéri. Après 18 ans d'existence de l'école, Blanche N'Guessan a estimé que l'EPA doit renaître de ses cendres, elle doit désormais avoir un discours valorisant du patrimoine culturel et doit aider

les décideurs à prendre connaissance de ses mines d'or. Euphrem Sogbavi et Borna Carole, respectivement représentant du ministère des finances et celui de la culture, ont tous deux insisté sur la place que le gouvernement béninois accorde à la culture ainsi que l'espoir que l'EPA inspire pour l'avenir de la politique culturelle au Bénin.

# FESTIVAL DE LA MARIONNETTE ET DES ARTS DE RUE « TÉNI-TÉDJI » 2016

## 8 compagnies invitées, 25 spectacles présentés et 10 espaces culturels parcourus

Le Bénin a abrité du 30 novembre au 04 décembre 2016, la septième édition du Festival International de la Marionnette et des Arts de la Rue « Ténitédji ». Huit pays d'Afrique et d'Europe à savoir le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la RDC, le Togo, la France, la Belgique et la Moldavie, ont pris part à cette édition dont les rideaux sont tombés, dimanche, à Porto-Novo par un concert live à la Bibliothèque Nationale de la ville.

**Edouard KATCHIKPE**

C'est dans une liesse populaire que les festivaliers précédés de quatre marionnettes géantes d'une hauteur de 2 mètres environ,

ont parcouru les artères de la capitale politique du Bénin pour annoncer le démarrage de la 7<sup>ème</sup> édition du festival « Ténitédji » avant de met-



nettes et donc, cela doit durer tout le temps. Saluant le professionnalisme de l'équipe d'organisation et l'innovation qui caractérise cette édition, Charles Araba, représentant de la Directrice résidente de la Coopération Suisse au Bénin, a rassuré l'association Thakamou Culture Arts, d'apporter toujours son soutien à l'événement. Parvenu à déplacer le spectacle de la marionnette de la rue vers les espaces culturels, Jude Herman Zounmènou, délégué général du festival Ténitédji, avoue que ce n'était pas gagné d'avance. « Entre les difficultés administratives, les incertitudes et les vols ratés des compagnies invitées, il fallait avancer... », a déclaré le pro-



de la compagnie les ASS du Bénin ont marqué les temps forts de cette célébration qui a été meublée également d'allocutions. Dans son mot de bienvenue aux festivaliers, le maître des lieux, Innocent Assogba, directeur de la Bibliothèque nationale, a décerné son satisfécit à l'association organisatrice du festival : « Thakamou Culture Arts » qui, malgré les difficultés, parvient toujours à réussir le pari de l'organisation de l'événement. C'est un honneur, affirme-t-il,

ont franchi l'entrée de la Bibliothèque Nationale de Porto-Novo, le jeudi 30 novembre 2016 à 17h30mn. Sur les lieux, attendaient sa Majesté Dè Gbèzè Ayontinmè Tofa IX, roi de Porto-Novo, l'Ambassadeur de la Chine près le Bénin, les organisateurs du festival et quelques acteurs culturels qui ont effectué le déplacement. Sous le flash des chasseurs d'images de la presse béninoise et internationale, les marionnettes ont donné 10 minutes de spectacle époustouflant. Des marionnettistes qui transmettaient de l'émotion aux marionnettes qui, à leur tour, la transmettaient au public sous une sonorité musicale de Janvier Dénangan, artiste béninois. Partis de l'Eglise catholique de Dowa en passant par la place du cinquantenaire, les festivaliers

ont fait le cap sur la Bibliothèque nationale pour la cérémonie de lancement officiel. Spectacles de marionnettes et danses traditionnelles des Guèlèdè



pour la Bibliothèque nationale d'accueillir, depuis plusieurs années, les spectacles programmés dans le cadre du festival de la Marionnette et des Arts de la Rue « Ténitédji ». De son rang de souverain que lui confère la société, l'honneur est revenu à sa majesté Dè Gbèzè Ayontinmè Tofa IX, roi de Porto-Novo, d'apporter sa touche de bénédiction aux organisateurs avant de prédire l'éternité du festival. Pour lui, c'est de la tradition que sont sorties les marion-

nettes. Pendant les cinq jours du festival, huit compagnies venues d'Afrique et de l'Europe ont sillonné dix espaces culturels dans quatre villes du Bénin pour présenter vingt-et-cinq spectacles à la population béninoise. L'apothéose de la 7<sup>ème</sup> édition du Festival International de la Marionnette et des Arts de la Rue « Ténitédji », est le concert de musique Live qui a réuni sur la scène de la Bibliothèque nationale de Porto-Novo, plusieurs artistes du Bénin.

## CAMEROUN

# Les réseaux sociaux dénoncent la répression étudiante au Cameroun

*Cela se passe à Buea, dans un campus universitaire du sud-ouest du Cameroun. Lundi 28 novembre, les étudiants de Buea organisaient un mouvement de protestation. Ils ont été réprimés par la police avec une violence rare, et ont depuis posté des vidéos, sur internet, pour donner à voir leur calvaire.*

Les images sont sans équivoque. Une vidéo montre des hommes en treillis qui frappent un étudiant au visage avant de lui donner un coup de pied. Sur une autre, des étudiants gisent à terre, pendant qu'un gendarme oblige une jeune femme à se rouler au sol, avant de lui enfoncer le visage dans la

boue. Autre exemple : un étudiant allongé par terre, visiblement très mal en point, qui reçoit des coups de bâtons sur le corps et au visage. Course poursuite dans le campus, jets de gaz lacrymogène : les forces de l'ordre utilisent la violence et l'humiliation. Le crime des étudiants de l'université de Buea : soutenir le mouvement

engagé depuis deux semaines dans le sud du pays par des organisations d'avocats et de professeurs anglophones s'estimant lésés par rapport à leurs collègues francophones dans ce pays officiellement bilingue. Les étudiants demandent aussi la suppression des cours le samedi ou encore le paiement de la prime d'excellence censée récompenser les meilleurs élèves. Depuis, l'université a satisfait une seule de leurs revendications : la suppression de la pénalité de 10 000 francs, environ 15 euros, jusqu'alors infligée aux étudiants qui réglaient leurs frais de scolarité en retard.



## EDUCATION AU TOGO

# L'absentéisme des professeurs à l'Université de Lomé



*A l'Université de Lomé, il n'y a pas que les étudiants qui désertent les cours, les professeurs le font aussi. Parmi toutes les difficultés comme l'insalubrité, manque d'infrastructures, manque de matériels informatiques (connexion internet ne couvrant pas les besoins réels), dans lesquelles baignent les étudiants, l'absentéisme des professeurs leur compliquent les études.*

Tôt le matin, beaucoup d'apprenants se débrouillent pour être au cours. Mais ils constatent souvent que tel professeur a envoyé ou est tout simplement indisponible pour un temps. A temps normal, un professeur absent et non remplacé serait une violation du droit à l'éducation que doit bénéficier tout étudiant. Mais au Togo, cela paraît assez courant que c'est inaperçu. Interrogés, des étudiants nous ont confié que certains enseignants cherchent leurs propres remplaçants pour les cours. Et ça c'est aussi rare. Il arrive aussi qu'un prof quitte le pays pour des cours de mission. Tout ça sans oublier les absences d'ordre personnel pour des raisons de fatigue, occupations familiales ou à la rigueur d'un cas de force majeure. Dans d'autres cas, les enseignants sont sollicités soit pour animer des ateliers de formation, des conférences-débats, accomplir des tâches administratives et surtout donner des

cours dans des établissements privés d'enseignement supérieur. Ces écoles et instituts de la place ne disposent pratiquement pas d'enseignants permanents et font recours aux professeurs d'université qui jouissent pour la plupart d'une notoriété inconstante dans le domaine. « L'absentéisme des profs fait que nous accumulons des retards au niveau des cours. Certains étudiants, conscients de cette situation font des recherches pour compléter leurs cours. D'autres qui prennent les choses à la légère sont là à faire de la pagaille. C'est au cours des devoirs et examens qu'ils disent que les profs étaient absents et à la fin ne valident pas les unités d'enseignement », s'est plaint Sandra, une étudiante de l'Université de Lomé. Elle ajoute que c'est eux (les étudiants) qui ramassent les pots cassés émanant de l'absence répétée des enseignants. Dans cette jungle, comme les apprenants appellent le campus de Lomé, chacun est laissé pour compte. Ceux qui

veulent bien réussir ne doivent attendre personne. Malgré que les enseignants soient compétents ou du moins chevronnés, leurs absences font du tort à plus d'un. « Je ne dirai pas que l'absence des profs ne nous fait pas souffrir, mais seulement qu'il y a un manque de compétences du fait que le niveau le plus recherché est le Bac +7 (Doctorat) », a précisé Steaf, étudiant à l'UL. Pour corriger ces absences intempestives, les délégués de facultés peuvent en toute légalité adresser un courrier aux chefs d'établissements en faisant comprendre que cela empiète sur leur formation. Au-delà de ce constat, le ministère devra penser à un travail de fond pour permettre aux étudiants d'apprendre dans un climat plus serein. Le système éducatif togolais est constitué de deux universités publiques dont l'une à Lomé et l'autre à Kara (Nord du pays). A cette liste, devra-t-on ajouter plus d'une cinquantaine d'universités privées d'enseignement supérieur.

## Fermeture d'organes de presse

# COMMUNIQUE CONJOINT UPMB/CNPA-BÉNIN

L'Union des Professionnels des Médias du Bénin (UPMB) et le Conseil National du Patronat de la Presse et de l'Audiovisuel (CNPA-Bénin) ont appris avec étonnement et désolation la fermeture sans une mesure préalable de « mise en demeure » comme le dispose pourtant l'article 46 de la loi organique sur la HAAC, des chaînes de télévision E-Télé, Sikka TV et Eden TV et de la radio Soleil FM les 28 et 29 novembre 2016 par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication pour des raisons de « délocalisation ».

Les associations professionnelles des médias conscientes que force doit rester à la loi, condamnent avec vigueur cette mesure brutale, bancale et disproportionnée digne des époques moyenâgeuses et qui n'est rien d'autre une volonté manifeste de nuire dangereusement à la liberté de presse pourtant garantie par la Constitution béninoise du 11 décembre 1990.

L'UPMB et le CNPA-Bénin invitent la HAAC à revoir sa copie et à jouer le rôle de protecteur des organes de presse que lui confère la Constitution plutôt que de

s'ériger en bourreau en prenant des décisions liberticides qui mettent au chômage des centaines de professionnels des médias.

Les associations des professionnels des médias invitent les acteurs de la presse à rester vigilants et mobilisés pour la sauvegarde de la liberté de presse chèrement acquise et à se tenir prêts pour des actions plus grandes devant décourager toutes velléités liberticides.

En tout cas, les associations professionnelles des médias conditionnent leurs participations aux assises de la 8<sup>ème</sup> Conférence des Instances de Régulation de Communication d'Afrique (CIRCAF) prévue pour se tenir les 6, 7 et 8 décembre à Cotonou, à la réouverture de ces organes fermés en violation des textes de la République.

Cotonou, le 29 novembre 2016

Le Président de l'UPMB  
**Franck KPOCHEME**

Le Président du CNPA-BÉNIN  
**Basile TCHIBOZO**